



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET PIIA

Prenez avis qu'à la séance du conseil municipal qui se tiendra le 8 juin 2020 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Danville sis au 150, rue Water, à Danville, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures et d'émission de permis régie par le Plan d'intégration et d'implantation architecturale de la Ville de Danville suivantes :

Désignation de l'immeuble	Nature et effets de la dérogation demandée
Lot 4 079 252 1394, route 116	Réduire les marges latérales de 1 m chacune pour permettre l'implantation d'une maison
Lot 4 077 826 4, rue Letarte	Permettre la construction d'un garage de 16 pieds 10 pouces de hauteur alors que la réglementation permet une construction de 15 pieds de hauteur
Lot 4 835 514 115, rue Hélène	Permettre un agrandissement de plus de 20 % de la résidence existante sur pieux au lieu de sur fondation

Désignation de l'immeuble	Nature et effets du PIIA demandé
Lot 4 077 556 116, rue Crown	Permettre le changement de revêtement extérieur par un matériel plus durable imitant le bois existant.

Compte tenu des circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la séance publique habituellement prévue pour entendre les commentaires ou répondre aux questions des personnes intéressées par ces demandes est remplacée par une période de consultation de quinze (15) jours se terminant le **5 juin 2020 à 16h30**.

De ce fait, tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec les projets ci-haut mentionnés et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à leur égard peut le faire en communiquant avec la Ville de Danville au 819-839-2771 ou par courriel à l'adresse suivante : inspecteur@danville.ca.

Le présent avis public est disponible sur le site internet de la Ville de Danville à l'adresse suivante : www.danville.ca/avispublics

Danville, ce 20 mai 2020

Josée Vendette, directrice générale
M.A.P. Gestion municipale